

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080	VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.	Page: 1/10
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 19.04.2022	Version: 2.2.2.2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

### 1.1 Identificateur de produit

REF 935080  
 Aucune donnée disponible VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.  
 Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
 Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou  
 la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.  
 1 x 12 mL H<sub>R</sub> UFI: HMKU-631R-Q20H-4XSP

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0  
 Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne  
 Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)  
 tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

CH : Centre Suisse d'Information Toxicologique (STIZ)

8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <<https://www.toxinfo.ch>>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)

99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <<https://www.ggiz-erfurt.de>>

*S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.*

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

Lieferant / Supplier:  
 Carl Roth GmbH & Co. KG  
 Schoemperlenstr. 3-5  
 76185 Karlsruhe, Germany  
 +49 721 5606 0  
 service@carlroth.de  
 <<https://centres-antipoison.net/>>  
 <<https://www.toxinfo.ch>>  
 <<http://www.mn-net.com/SDS>>

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement

ATTENTION (WARNING)

#### Mention de danger

H226  
 H315  
 H319

#### Classes/catégories de danger

Flam. Liq. 3  
 Skin Irrit. 2  
 Eye Irrit. 2

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

12 mL H<sub>R</sub>



GHS02



GHS07



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080	VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.	Page: 2/10
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 19.04.2022	Version: 2.2.2.2

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H226	Flam. Liq. 3
H315	Skin Irrit. 2
H319	Eye Irrit. 2

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

## 2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2). Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ainsi que les substances et mélanges facilement inflammables **ne requièrent pas** de marquage avec les phrases H et P dans une quantité **jusqu'à 125 mL** (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).

12 mL H<sub>R</sub>



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

## Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit irritant quand le pH est inférieur à 5 ou supérieur à 9. Propriétés inflammables.

### Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

### Effets nocifs éventuels sur l'environnement

### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

12 mL H<sub>R</sub>

Nom de la substance: *triéthanolamine*  
N° CAS.: 102-71-6

Classement des substance: H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2

Formule : C<sub>6</sub>H<sub>15</sub>NO<sub>3</sub>

Pseudonym (de): 2,2',2''-Nitrilotriethanol, TEA, Tris(2-hydroxyethyl)amin

N° d'enregist.REACH : 01-2119486482-31-xxxx

**Dual-use:** The application of this chemical is exempt from the regulation 2017/2268/EU (see IC350 remark 4).

N° CE : 203-049-8

Concentration: 20 - <45 %

selon GHS: H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080	VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.	Page: 3/10
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 19.04.2022	Version: 2.2.2.2

Nom de la substance: *ethanol*  
 N° CAS.: 64-17-5  
 (dénaturé avec 1% 2-butanone / 1% 2-propanol)  
 Classement des substance: H225, Flam. Liq. 2  
 Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH  
 Pseudonym (de): Äthylalkohol, vergällter Spiritus  
 N° d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx  
 N° CE : 200-578-6 N° Id : 603-002-00-5  
 Concentration: 20 - <35 %  
 selon GHS: H226, Flam. Liq. 3

Nom de la substance: *colorant(es) indicateur(s)*  
 N° CAS.: -  
 Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration: 0,1 - <1 %  
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

### 3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale.

#### 4.1.1 Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante. Si possible, utiliser du savon.

#### 4.1.2 Après contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint.

#### 4.1.3 Après inhalation

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires.

#### 4.1.4 Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre recommandation. ---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés. Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

ATTENTION : inflammable (voir le système général harmonisé GHS). Peut former des mélanges vapeur-air explosifs. Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080	VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.	Page: 4/10
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 19.04.2022	Version: 2.2.2.2

## 5.3 Conseils aux pompiers

Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.

## 5.4 Indications complémentaires

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection .

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

pas nécessaire

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.

### 6.4 Référence à d'autres sections

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original.

Classe de stockage (VCI) : 3

Classe de pollution des eaux (DE) : 1

### 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

12 mL H<sub>R</sub>

Substance : *triéthanolamine* CAS No. : 102-71-6

DNEL : [derm] 6.3; [inh] 5 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC (eau douce) : 0.32 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

TRGS 900 (DE) : - DFG: 5 E mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : I, (2)  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : [MAK] 5 e/[STEL] 10 e mg/m<sup>3</sup>  
 listed in TRGS (DE) : 900

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5

DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>  
 DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC (eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>  
 Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>  
 TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>  
 E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y  
 résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080

VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.

Page: 5/10

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 19.04.2022

Version: 2.2.2.2

listed in TRGS (DE) : 900, 905

Substance : colorant(es) indicateur(s)

CAS No. : -

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage. Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

### 8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

### 8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

### 8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante.

### 8.2.4 Protection de la peau

Pas nécessaire.

### 8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

### 8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

## 8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 12 mL H<sub>R</sub>

a) État d'agrégation:	
b) Couleur:	incolor
c) Odeur:	rouge
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	29 °C
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	10-11
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

### 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

**propriétés pertinentes pour les groupes de substances**



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080

VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.

Page: 6/10

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 19.04.2022

Version: 2.2.2.2

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune autre donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

### 10.5 Matières incompatibles

---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

#### 12 mL H<sub>R</sub>

Substance : *triéthanolamine*

N° CAS : 102-71-6

Canada CEPA 1999 : DSL Yes

LD50 orl rat : &gt; 5000 mg/kg

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

Canada CEPA 1999 : DSL yes

LD50 orl rat : 6200 mg/kg

LC<sub>Low</sub> iHl gpg : 21,900 mg/LLC<sub>Low</sub> orl hmn : 1400 mg/kg

LC50 iHl mus : 123,4 mg/L/4H

LC50 iHl rat : 115,9-133,8 mg/L/4H

LD50 orl mus : 3450 mg/kg

TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> CSubstance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

### 11.2 Autres dangers

#### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

#### Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

#### 12 mL H<sub>R</sub>

Substance : *triéthanolamine*

N° CAS : 102-71-6

PNEC (eau douce) : 0,32 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

LC50 fish/96h : &gt;1000 mg/L

EC50 daphnia/48h : >1000<sub>24h</sub> mg/L

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0201

Coefficient de dispersion (o/e) : -2,3

Classe de stockage (VCI) : 12



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080

VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.

Page: 7/10

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 19.04.2022

Version: 2.2.2.2

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

PNEC (eau douce) : 0.96 mg/L  
PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

LC50 daphnia magna/48h : &gt;100 mg/L

LC50 pimephales promelas/96h : 13400 - 15100 mg/L

LC50 leuciscus idus/96h : [48h] 8140 mg/L

LC50 fish/96h : 13 g/L

EC50 daphnia/48h : 9.3-14.2 g/L

IC50 scenedesmus quadricauda/72h : [7d] 5000 mg/L

EC10 pseudomonas putita/16h : [EC5] 6500 mg/L

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096

Coefficient de dispersion (o/e) : -0,31

Classe de stockage (VCI) : 3

Substance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

Classe de stockage (VCI) : 12-13

## 12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

## 12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

## 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les petites quantités peuvent être mises à l'égot après forte dilution.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU : 3316

14.2 Proper shipping name : Chemical Kit / Désignation officielle de transport de l'ONU : TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe : 9 14.4 Groupe d'emballage : II

Transport terrestre ADR

Code de classification : M11 Code de restriction en tunnels : E

Quantités limitées : selon ADR 3.3.1/251 : voir LQ dans la «Déclaration alternative pour le transport»

Transport aérien ICAO

PAX : 960 max. poids PAX : 10 KG

CAO : 960 max. poids CAO : 10 KG

Transport maritime IMDG

EmS : F-A, S-P Catégorie de stockage : A

Ou utilisez la **déclaration alternative pour le transport** :N° ONU 1993 classe 3 III, **quantités exceptées** ( $\leq 30 \text{ mL} / \sum \leq 1 \text{ L}$ ) = ADR/ IATA E1

ou

14.1 Numéro ONU : 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU :

**LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ethanol en mélange)**

14.3 Classe : 3 14.4 Groupe d'emballage : III

Transport terrestre ADR



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080	VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.	Page: 8/10
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 19.04.2022	Version: 2.2.2.2

Code de classification :	F1	Code de restriction en tunnels :	D/E
Quantités limitées :	5 L	Special instructions:	640E
Quantités exceptées :	E 1		
<i>Transport aérien ICAO</i>			
Limited Quantity:	LQ 7		
Excepted Quantity:	E 1		
PAX:	355	max. poids PAX:	60 L
CAO:	366	max. poids CAO:	220 L
<i>Transport maritime IMDG</i>			
EmS :	F-E, S-E	Catégorie de stockage:	A

## 14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de substances dangereuses

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020  
 Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011  
 Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017  
 Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017  
 BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012  
 Notice/mode d'emploi MN, également sur [www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)  
 Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Changements par rapport à la dernière version

en préparation

### 16.2 Libellé des phrases H et P

#### 16.2.1 Libellé des phrases H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 16.2.2 Libellé des phrases P

P280sh	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
--------	--

### 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.  
 Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

### 16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT Merkblätter Gefährliche Arbeitsstoffe (Fiches techniques des substances dangereuses)  
 Directive 1999/92/CE Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux risques d'atmosphères explosibles  
 SUVA .CH, Limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01.2009  
 Règlement 790/2009/UE adaptation du règlement CLP 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valenciener Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080

VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.

Page: 9/10

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 19.04.2022

Version: 2.2.2.2

Règlement 453/2010/UE REACH - EXIGENCES POUR LA COMPILATION DES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
 Règlement 487/2013/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 Règlement 669/2018/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 Règlement 1480/2018/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 TRGS 900, règles d'ingénierie allemandes régissant les limites dans l'air au travail, mise à jour 03/2019  
 Règlement 878/2020/UE  
 Règlement 849/2021/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique

**Révisions/Mises à jour**

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon règlement 453/2010/UE, si nécessaire  
 2014-04 Adaptation du règlement 487/2013/UE  
 2016-03 Adaptation du règlement 1221/2015/UE  
 2017-08 Adaptation de la nouvelle dénaturation de l'éthanol 2016/1867/EU  
 2017-11 Adaptation du dossier d'enregistrement ECHA  
 2022-11 Adaptation du règlement 878/2020/EU

**16.5 Autres informations**

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

**16.6 Légende / Abréviations**

- ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route
- Akt: aigu
- BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail
- CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé
- CAS: Chemical Abstracts Service
- CE: Communauté européenne
- CLP: Classification, Labelling and Packaging
- CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction
- Corr: corrosif, caustique
- DCO: demande chimique en oxygène
- CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)
- Dam: dommageable
- DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)
- derm: dermique
- EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés
- N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances
- EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires
- fish: poisson (non spécifié)
- GHS: GSysteme général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- gpg: cochon d'Inde
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- ihl: inhalé
- intrav: intraveineux
- IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code
- ipt: intrapéritonéale
- ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)
- LC50: concentration mortelle 50%
- LD50: dose létale 50%
- leuciscus idus: poisson, ide, orfe
- MCT: concentration maximale sur le lieu de travail
- Met: métal
- mus: souris
- Muta: mutagène
- NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)
- NRD: pas rapidement dégradable
- KarZ: cancérigène
- onchorhynchus mykiss: poisson, truite arc-en-ciel
- orl: oralement
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration (US)
- PAX: marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valenciennr Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 935080

VISOCOLOR alpha Dureté résiduelle, 200 t.

Page: 10/10

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 19.04.2022

Version: 2.2.2.2

PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique  
 pH: PH  
 pimephales promelas: poisson, tête-de-boule américaine  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)  
 PROC 15: Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'  
 PRTR: Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)  
 PVC: chlorure de polyvinyle  
 quail: oiseau, caille  
 rat: rat  
 rbt: lapin  
 RD: rapidement dégradable  
 RE: exposition répétée  
 REACh: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 REF: numéro d'article  
 Reg-Nr: numéro d'enregistrement  
 Repr: nuisible à la reproduction  
 Resp: respiration  
 RIP: REACH Implementations Projects  
 SDS: fiche de données de sécurité  
 SE: exposition unique  
 scu: sub cutan  
 Sens: sensibilisant  
 STOT: toxicité spécifique pour certains organes cibles  
 SVHC: Substance extrêmement préoccupante  
 t/a: tonnes par an  
 TCCA: Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)  
 Tox: toxique  
 TSCA: The Toxic Substances Control Act (US)  
 TWA: Pondérée dans le temps  
 TRGS: Règles techniques (DE)  
 UE: Union européenne  
 VLCT: valeur limite d'exposition à court terme  
 VME: valeurs limites de moyenne d'exposition  
 vPvB: substance très persistante et bioaccumulable

## 16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

